



PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE

ET

LA VILLE DE MARTIGUES

POUR LA VALORISATION DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE THOLON

GRACE AU MECENAT DE TOTAL



FONDATION



DU
PATRIMOINE

SOMMAIRE

Sommaire	page 2
Descriptif du site	page 3
Iconographie	pages 4-5
Nature du projet de valorisation et des travaux envisagés	page 6
Plan de financement prévisionnel et calendrier de l'opération	page 7
Signature d'un partenariat triennal entre Total et la Fondation du Patrimoine	pages 8-9
La Fondation en quelques mots	pages 10-11
Le mécénat de Total	pages 12-13
La Fondation du Patrimoine en région PACA	page 14
La lettre d'information régionale de la Délégation PACA	en annexe

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine
Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@wanadoo.fr

TOTAL
Christine de Champeaux
01 47 44 47 49
christine.de-champeaux@total.com



DESRIPTIF DU SITE

Le site de Tholon se localise sur le territoire de la commune de Martigues, en bordure de l'étang de Berre, dans un cadre naturel exceptionnel.

Ancienne propriété du groupe Total, le site est devenu propriété de la ville au cours des années 1990.

Depuis 1998, la ville de Martigues poursuit la remise au jour des ruines d'une agglomération gallo-romaine, Tholon, nom de la fondatrice de la cité.

Cette première campagne de fouilles archéologiques a d'emblée permis de constater l'ampleur de l'occupation antique et son potentiel scientifique en notant une orientation des structures bâties selon les points cardinaux.

Une agglomération gallo-romaine au plan régulier

Le plan des vestiges révèle la présence d'une structure urbaine relativement vaste dont l'organisation est régie par un quadrillage de voies se recoupant à angle droit, définissant un urbanisme relativement régulier. A ce jour, le tracé et l'orientation de sept axes de communication ont pu être déterminés.

Le tracé de ces voies définit l'implantation d'îlots d'habitation, homogènes dans leurs dimensions et à l'organisation interne assez simple.

D'autres bâtiments remarquables, à caractère public ont été mis au jour. Notamment cinq bassins bétonnés, de dimensions différentes, ont été découverts dans la partie Nord-Est du « Cardo » oriental. L'agencement, la taille exceptionnelle et l'agencement particulier de ces bassins interrogent sur leur fonction. L'hypothèse privilégie celle d'un fonctionnement de citernes d'eau douce.

Maritima Avaticorum, agglomération secondaire de Tholon, fondée au milieu du 1^{er} siècle av. J-C., apparaît au terme de plusieurs années de fouilles comme étant un site de toute première importance car permettant l'étude de l'architecture et de la vie domestique des populations gallo-romaines de Provence.

Ce site abrite également les vestiges de deux sources qui alimentaient en eau la ville de Martigues, du Moyen-Age à la fin du 19^{ème} siècle : la fontaine de l'Arc avec son lavoir du 19^{ème}, malheureusement détruit, ainsi que deux citernes voûtées. L'ensemble paysager est visible du littoral et se prolonge par un champ d'oliviers.

Outre les travaux de consolidation et de restauration proprement dits des maçonneries, édifices et structures mises à jour, des travaux de confortement et d'aménagement des accès actuels sont urgents.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

ICONOGRAPHIE



ICONOGRAPHIE



NATURE DU PROJET DE VALORISATION ET DES TRAVAUX ENVISAGÉS

Le projet de valorisation

La mise en valeur du site archéologique de Tholon, la poursuite de son étude scientifique et son ouverture au public constituent les axes prioritaires de la politique patrimoniale de la ville de Martigues.

L'objectif principal est de réaliser un chemin piétonnier en bordure de l'étang et sur le plateau. Le site de Tholon se trouve en effet sur le tracé d'un chemin de Grande Randonnée et sera un des éléments majeurs du parcours du Sentier du Littoral, entre le centre ville et le site de Figuerolles.

Le programme se propose de sécuriser et d'embellir les différents accès à ce site en respectant la topographie des lieux et en utilisant dans la mesure du possible les cheminements naturels ou existants.

Il s'agit de permettre à toute personne, y compris les handicapés, de visiter librement ce lieu de culture, d'étude et de promenade.

Les travaux envisagés

Le projet se découpe en trois tranches :

Tranche 1

- Aménagement des accès, travaux de voirie et de chemins piétons ;

Tranche 2

- Etude de restauration et restauration des deux citernes et de la toiture en pierre ;
- Confortation et restauration des murs antiques du village gallo-romain ;
- Reconstruction du lavoir de la source de l'Arc, d'après les plans du 19^{ème} siècle.

Tranche 3

- Création d'une signalétique pour l'ensemble du site (plan de repérage, descriptif des monuments...) et aménagements paysagers d'accompagnement.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
ET CALENDRIER DE L'OPERATION**

Coût global de l'opération : **404 000 €**

Plan de financement :

La Commune de Martigues, 80%	324 000 €
La Fondation du Patrimoine, 19,80% : (via le mécénat TOTAL)	80 000 €

Calendrier de l'opération :

Début des travaux : 2006
Durée : 24 mois
Ouverture du site au public : 2008

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE TOTAL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE

Désireux de s'impliquer davantage dans le tissu local des régions de France où le groupe est implanté, Total a signé en décembre 2005 avec la Fondation du Patrimoine une importante convention de mécénat triennale (2006-2008).

Aux termes de cette convention, le Groupe s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de quelque 8 millions d'euros sur la période, destiné à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine situés dans les régions où il a ses plus importants sites industriels.

Les projets soutenus par Total concerneront le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de mécénat que Total conduit dans les domaines du Patrimoine, de la Solidarité et de l'Environnement. Elle témoigne de la volonté du Groupe de participer à la vie culturelle locale de ses régions d'implantation, tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects.

Outre la valorisation du site de Tholon, à Martigues (Bouches-du-Rhône) 7 autres projets ont d'ores et déjà été lancés :

Dans le Sud-Ouest :

- La sauvegarde et la mise en valeur **des remparts de la ville de Lectoure (Gers).**

Construites aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ces murailles doivent être réhabilitées, souffrant notamment de l'éclatement des pierres, de l'envahissement de la végétation et du ravinement par les eaux pluviales.

En Ile de France :

- La valorisation et l'aménagement de **la rotonde ferroviaire de Longueville** (Seine-et-Marne).

Construits en 1911, le dépôt de Longueville et sa rotonde de bois abritent une importante collection de locomotives à vapeur, de voitures et de wagons, représentant un siècle d'évolution du chemin de fer, entre 1850 et 1950. Restauré partiellement depuis une vingtaine d'années, le site nécessite des travaux complémentaires pour l'aménagement du musée et l'accueil du public.

- La restauration de **la Halle au blé de Bray-sur-Seine** (Seine-et-Marne)

Edifiée en 1841, cette halle élégante abrite toujours un marché hebdomadaire, ceux spécialisés en céréales ou en bestiaux ayant aujourd'hui disparu. Le projet vise notamment à réparer la charpente et les piliers en pierre de l'édifice, de manière à améliorer un lieu public de rencontre significatif pour les habitants qui en espèrent la sauvegarde.

- La réhabilitation en Centre Culturel de **l'ancienne usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry** (Seine-et-Marne)

Ce bâtiment, construit en 1914 par Paul Friésé, s'inspira des grandes usines apparues aux Etats-Unis dès le début du 20^{ème} siècle. Pratiquement demeuré dans ses dispositions initiales, sa réhabilitation est programmée dans le respect de l'esprit d'origine.

En Pays de la Loire :

- La restauration de **l'ancien auditoire de justice à Saffré** (Loire Atlantique)

Au 15^{ème} et 16^{ème} siècles le mot « auditoire » indique non pas une assemblée, mais un monument précis, construit par le châtelain des lieux pour la gestion des terres de sa juridiction. Ce fut l'ancêtre des maisons communales, puis des mairies d'aujourd'hui.

- La restauration du **moulin du Liveau, à Gorges** (Loire Atlantique)

Ancien moulin à farine, le site du Liveau est transformé en moulin à papier au 19^{ème} siècle et fait partie d'un riche patrimoine industriel, aujourd'hui en friche, mais qui témoigne de l'importance de certaines activités sur le territoire, telles que tanneries, filatures, papeteries...

En région Provence- Alpes- Côte d'Azur :

- L'aménagement en musée des Arts Décoratifs **du château Borély à Marseille** (Bouches-du-Rhône)

Cette demeure de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle est classée Monument Historique depuis 1936. Tout d'abord résidence d'été de Louis-Joseph Borély, elle abrita un musée d'archéologie de 1863 à 1989. La ville de Marseille souhaite aujourd'hui y regrouper de précieuses pièces stockées dans les réserves de divers musées.

LA FONDATION EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, chapelles, pigeonniers, moulins....).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une dizaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

Le Conseil d'Administration de la Fondation a été présidé depuis sa création et jusqu'à la fin 2005 par Edouard de Royère, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset en est l'actuel président. Le Conseil d'Administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'Orientat ion est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Les fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi

.../...

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration
- **Susciter et organiser des partenariats publics/privés**. La Fondation n'étant ni maître d'œuvre, ni maître d'ouvrage de projets de restauration, les délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'efforcent aussi de mobiliser le mécénat des entreprises locales.
- **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois**. Cette mission découle directement de l'engagement de La Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des bâtiments fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois (bâtiment, tourisme, artisanat, commerce) et la transmission des métiers traditionnels.

Les moyens d'action de la Fondation

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration sur le patrimoine non protégé. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales pour leurs travaux extérieurs, sur des édifices visibles de la voie publique. Depuis 2000, la Fondation a accordé son label à plus de **3500** propriétaires privés, pour un montant de travaux dépassant **170 000 000 d'Euros** et permettant ainsi le maintien et la création de **plus de 5000 emplois*** dans le secteur du Bâtiment.

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de **souscriptions**.

A ce titre, la Fondation du Patrimoine, **reconnue d'utilité publique**, peut recueillir des dons pour financer un projet dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par une commune ou une association. Depuis 2002, plus de **600 souscriptions** ont été lancées sur l'ensemble du territoire national. Le montant des travaux est évalué à plus de **90 000 000 d'Euros** et a permis la **création ou le maintien de plus de 2600 emplois***.

Le soutien aux communes et associations peut également prendre la forme de subventions grâce, notamment, à **la mobilisation du mécénat** en faveur de projets de restauration.

* Source INSEE (1996 non actualisé à ce jour), pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus.



LE MECENAT DE TOTAL

Au-delà des nombreuses actions engagées sur le terrain par ses filiales dans une démarche de développement durable, le Groupe conduit une politique active de mécénat, participant de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Trois champs d'intervention sont retenus : la solidarité, le patrimoine, l'environnement.

Solidarité - Dans ce domaine, Total oriente ses actions dans deux directions : santé et formation.

- A l'étranger, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes internationaux de formation en matière de santé publique :
 - ➔ Formation à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies infectieuses, notamment les maladies sexuellement transmissibles, en partenariat avec l'Institut Pasteur ;
 - ➔ Formation à la médecine d'urgence en Chine ;
 - ➔ Coopération médicale franco-iranienne.

- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté (problèmes de santé, échec scolaire, conduites à risques...) et qui utilisent la formation, via la culture ou le sport, comme facteur d'insertion sociale. Exemples :
 - ➔ Le centre médicalisé de loisirs pour enfants gravement malades de l'association « L'Envol pour les enfants européens » ;
 - ➔ Les programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris et de l'Orchestre de Pau-Pays de Béarn, destinés à favoriser l'accès des jeunes à la musique et à la danse ;
 - ➔ « HAC mon Parrain », une association qui contribue à créer du lien social autour du football dans les quartiers les moins favorisés du Havre.

- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des collaborateurs du Groupe dans le domaine de la solidarité.

.../...



Patrimoine - En intervenant dans ce domaine, Total vise plusieurs objectifs.

- Aider les grandes institutions culturelles françaises à valoriser tant le patrimoine français que le patrimoine des pays dans lesquels le Groupe est présent, contribuer au dialogue interculturel, permettre la diffusion des connaissances.
 - ➔ Déjà mécène de la restauration de la galerie d'Apollon qui a rouvert ses portes fin 2004, Total a souhaité poursuivre son action en faveur du musée du Louvre en participant au financement de la création du département des Arts de l'Islam, dont l'inauguration est prévue en 2009.
 - ➔ Total apporte également un soutien régulier à l'Institut du Monde Arabe pour des expositions qui y sont présentées.
- Valoriser des domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie (partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle), archéologie au Moyen-Orient.
- Participer à la vie culturelle des régions d'implantation du Groupe en France, en aidant à la restauration du patrimoine local dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Par ailleurs, Total soutient des expositions temporaires en région (telle que l'exposition Cézanne à Aix-en-Provence au cours de l'été 2006).

Environnement - La Fondation d'entreprise Total « Pour la biodiversité et la mer » a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading et gaz-électricité. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

Pour plus d'informations : www.total.com site Mécénat / site Fondation

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Préserveons aujourd'hui l'avenir

> La Fondation du Patrimoine en Provence Alpes Côte d'Azur



Hautes Alpes
Conseil Général



CONSEIL GÉNÉRAL
DES ALPES-MARITIMES



CONSEIL GÉNÉRAL



Union Patronale du Var
Ensemble, plus fort, plus loin



Avec l'originalité de son système décentralisé, la Fondation du Patrimoine œuvre au plus près de la sauvegarde du patrimoine local dans chacune des régions de France.

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, la délégation régionale est créée en 1998 avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. Elle s'appuie sur un réseau de 10 bénévoles répartis sur le terrain et en 2004, voit la création d'une permanence.

Depuis 2002, la Fondation du Patrimoine, pour l'aide à la conservation et la valorisation du patrimoine public ou associatif de proximité, a permis de soutenir 49 projets, pour 9 344 790 € de travaux, soit quelques 118 000 € de dons collectés au titre des souscriptions, et plus de 720 000 € de subventions engagées.

Il en va de même pour le patrimoine privé : avec plus de 116 labels attribués en 4 ans, la Fondation a permis la réalisation de quelques 2 228 670 € de travaux dans la région. Ce label a ainsi permis aux propriétaires privés de bénéficier d'exonération d'impôts sur leurs travaux.

Mais au-delà des chiffres, c'est tout un patrimoine local qui retrouve sa vocation première ou connaît un nouveau souffle grâce à l'action de la Fondation en Provence – Alpes – Côte d'Azur.

De multiples acteurs locaux reconnaissent ainsi le soutien très positif apporté aux propriétaires privés ou publics par la Fondation : dans les Bouches du Rhône, la Délégation Départementale agit de concert avec le Conseil Général, le SDAP (Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine), la Fédération du Bâtiment 13, ou encore le CAUE (Conseil, Architecture, Urbanisme et Environnement), et les réseaux d'architectes du Patrimoine et des associations patrimoniales.

Aujourd'hui, ce partenariat avec les institutions publiques, cet appel à la générosité populaire qui depuis 2004 ne cesse de progresser, et l'apport du mécénat d'entreprises, sont autant d'encouragements à continuer dans notre action.

FONDATION DU PATRIMOINE

DELEGATION PACA

Madame Danielle BELLON

Palais de la Bourse – BP 21856

13221 MARSEILLE cedex 1

Tél. 04 91 39 56 70 – Fax. 04 91 39 34 74
delegation-paca@fondation-patrimoine.com